



GEPL - Maniabilité 2020

1. SALUT

- Entrer en piste.
- À l'annonce de son nom, l'athlète doit marquer l'arrêt (2 pts de pénalités, si pas d'arrêt).
- Faire un salut face au jury (2 pts de pénalités, si non réalisé).

2. CERCLE DE DEPART

- Le juge de l'épreuve sonne le départ.
- Un cerce de préparation au galop doit être fait avant la ligne de départ (2 pts si non réalisé)
- L'athlète engage son parcours.

3. PASSAGES ENTRE LES CONES

- 2 passages obligatoires entre des cônes sont installés dans le parcours ; ces passages ont une largeur de maximum 2m et minimum 1,50m (hauteurs 70 et 80cm), et une largeur de maximum 1,50 et minimum 1m (hauteurs 90 et 100cm).

Ces passages faisant partie du parcours sont numérotés comme des obstacles.

(2 points de pénalités si l'athlète ne franchit pas un passage obligé et/ou renverse un des cônes – l'athlète qui raterait un passage obligé ne doit pas réessayer de le franchir correctement , sous peine d'être pénalisé en plus pour une désobéissance)

4. ZONE DE TROT

- Une zone de passage au trot se situe sur un cerce de minimum 15m de diamètre à réaliser entre 2 obstacles ; cette zone de trot ne peut pas être placée avant l'obstacle n°3 ; le cercle peut être effectué au choix du cavalier à main gauche ou à main droite, selon la configuration du parcours .

L'athlète doit passer entre les 2 fanions d'entrée (= passage A) de la zone (2 pts de pénalités si l'athlète ne passe pas dans le passage A) , repasser quelques foulées au trot sur le cercle (2 pts de pénalités si l'athlète ne marque pas le trot sur un cercle) , reprendre le galop et passer entre les 2 fanions de sortie (= passage B) de la zone (2 pts de pénalités si l'athlète ne passe pas dans le passage B)

5. FIN DE PARCOURS

Après le passage de la ligne d'arrivée, le cavalier devra effectuer un cercle dans lequel il repassera au trot (2 points de pénalités, si pas de cercle ou pas de passage au trot) et sortir de piste au pas (2 points de pénalités , si non réalisé)

6. TENUE DU CAVALIER

La tenue du cavalier sera correcte, col de chemise fermé, cheveux attachés ou rentrés dans la bombe et gants (blancs, noirs ou de la même couleur que la veste) - (2 points de pénalités si un ou plusieurs manquements)

7. MONTURE

La monture doit être propre et tressée. Le matériel utilisé doit être adapté et correctement ajusté , avec 4 protections aux membres. (2 points de pénalités si un ou plusieurs manquements)

CALCUL DES PENALITES EN MANIABILITE

En dehors des fautes d'obstacles et de temps dépassé, il sera ajouté les points de pénalités pour non-respect des points cités ci-dessus.

Donc, un maximum de 24 points de pénalités.